



D.2021.04.07.8.10

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 7 Avril 2021

8- AFFAIRES JURIDIQUES ET FINANCIÈRES**8.10 - « Dessine-moi Toulouse » - site Borderouge : Prorogation du protocole de travail.**

L'an deux mille vingt et un, le sept avril à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
FAURE Dominique	X		
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
PERRIN Philippe	X		
PORTARRIEU Jean-François		X (M. Perrin)	
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre		X (M. Briand)	
TRAVAIL-MICHELET Karine		X (M. André)	
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique		X (M. Lubac)	
SITPR			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc		X (M. Suaud)	

Par délibération n° D.2019.04.10.2.1 du 10 Avril 2019, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine (Tisséo-Collectivités) a autorisé le Président à engager les études de faisabilité pour chacun des trois projets retenus sur les pôles d'échanges multimodaux d'Argoulets, de Jolimont et de Borderouge à l'issue de l'appel à projets « Dessine-moi Toulouse » piloté par Toulouse Métropole en lien avec Tisséo Collectivités.

La société Promotion PICHET, mandataire de l'équipe lauréate de la consultation sur le site PEM Borderouge et porteuse du projet « Pop'Up Métropole », a souhaité s'assurer de l'engagement de Tisséo-Collectivités et de Toulouse Métropole sur les modalités de travail. Les Parties se sont donc engagées, par convention, dans un protocole de travail par lequel elles ont convenu :

- de la constitution d'équipes de travail,
- de l'instauration de comités de pilotage et de comités techniques entre Tisséo-Collectivités et Toulouse Métropole et de réunions techniques avec le lauréat,
- d'un calendrier prévisionnel de réalisation des études préalables,
- du caractère exclusif et confidentiel de leurs échanges.

Par délibération D.2019.12.11.9.3, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités a approuvé ce protocole de travail.

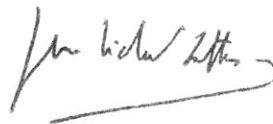
Le protocole de travail arrivant à son terme, il est proposé au Comité Syndical de le proroger jusqu'au 9 juillet 2021.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : PROROGÉ le Protocole de travail établi avec la société Promotion PICHET dans le cadre du projet « Pop'Up Métropole » jusqu'au 9 juillet 2021.

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,



Jean-Michel LATTES